

Grille d'évaluation PPICF St-Pierre-Jolys

Les candidatures sont évaluées selon un système de points tel que présenté ci-dessous. Seules les demandes complètes seront placées dans le bassin de candidats et seront admissibles aux tirages mensuels pour une recommandation.

Une demande complète est celle qui atteint un score global minimal de **50 points**, en respectant le **score minimal de 10 points** pour chacun des facteurs d'admissibilité suivants : **offre d'emploi, expérience de travail, compétences linguistiques, niveau d'éducation et intention de s'établir**. Le score maximal pour un facteur d'admissibilité individuel est de **25 points**.

REMARQUE : Des preuves suffisantes doivent être fournies pour que des points soient accordés. Veuillez consulter la **liste de vérification des documents** pour plus d'information.

1- Offre d'emploi (MAXIMUM 25 POINTS)

REMARQUE : Si l'occupation liée à l'offre d'emploi ne figure pas dans la liste ci-dessous, **aucun point ne sera accordé pour l'occupation**. Toutefois, l'offre d'emploi pourra tout de même recevoir des points pour le secteur prioritaire, tel qu'indiqué.

Secteurs Prioritaires	Points
Santé	5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10
Vente et services	10
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	8
Affaires, finance et administration	9

	Professions prioritaires	Points
	Santé	
	31301 Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés /infirmières psychiatriques autorisées	7
	31302 Infirmiers praticiens/infirmières praticiennes	7
	31102 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine	5
	31103 Vétérinaire	5
	31110 Dentistes	5
	31109 Autre personnel de soutien des services de santé	7
	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	
	41220 Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	15
	41221 Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	15

42202 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	15
43100 Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire	10
Vente et services	
65201 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien	8
63200 Cuisiniers/cuisinières	8
65310 Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	1
64301 Barmans/barmaids	5
63202 Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières	8
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	
72106 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	5
72300 Plombiers/plombières	5
72310 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	8
72200 Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	8
72410 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	8
75110 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	1
Affaires, finance et administration	
63100 Agents/agentes et courtiers/courtiers d'assurance	5
64400 Représentants/représentantes au service à la clientèle - institutions financières	7
14100 Employés/employées de bureau - soutien général	1
11102 Conseillers financiers/conseillères financières	7

2- L'expérience de travail (MAXIMUM 25 POINTS)

1 an d'expérience de travail qualifié à temps plein (1 560 heures) (ou son équivalent en temps partiel) au cours des 3 dernières années OU le candidat est un étudiant étranger qui satisfait l'exemption	10
2 ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	15
3 ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	20
4+ ans d'expérience de travail qualifié à temps plein (ou son équivalent en temps partiel)	25

Expérience de travail admissible :

- L'offre d'emploi au niveau FEER 0 ou 1 : Doit avoir l'expérience de travail FEER 0, 1, 2 ou 3
- L'offre d'emploi au niveau FEER 2 ou 3 : Doit avoir l'expérience de travail FEER 1, 2, 3 ou 4
- L'offre d'emploi au niveau FEER 4 : Doit avoir l'expérience de travail FEER 2, 3, ou 4
- L'offre d'emploi au niveau FEER 5 : Doit avoir l'expérience de travail du même CNP à 5 chiffres.

Exception pour les travailleurs dans le milieu de la santé:

Si l'expérience de travail a été acquise dans la catégorie 31301 de la CNP (Infirmier autorisé et infirmier psychiatrique autorisé– FEER 1), il peut avoir une offre d'emploi dans l'une des catégories d'emploi suivantes:

- CNP 33102 (FEER 3): Aide-infirmier, aide-soignant et préposé aux bénéficiaires;
- CNP 44101 (FEER 4): Aide de maintien à domicile.

3- Compétences Linguistiques (MAXIMUM 25 POINTS)

Le candidat doit satisfaire au niveau de compétence linguistique en français dans chacune des 4 habiletés (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale) en passant un test approuvé par IRCC.

Doit avoir le niveau **NCLC 5 minimum**, peu importe le niveau de compétence de l'offre d'emploi)

NCLC 5	10
NCLC 6	15
NCLC 7	20
NCLC 8 ou plus haut	25

4- Éducation (MAXIMUM 25 POINTS)

Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires canadien ou un rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE) qui indique qu'un diplôme étranger correspond au même niveau qu'un diplôme d'études secondaires canadien	10
Un titre scolaire de niveau postsecondaire (diplôme, certificat d'apprentissage, certificat de métier) au minimum d'un an	15
Un baccalauréat (programme d'études minimales de trois ans)	20
Une maîtrise ou un doctorat	25

5- Intention de résider (MAXIMUM 10 POINTS)

Le candidat a soumis une déclaration écrite pour expliquer son intention de résider dans la communauté (obligatoire). L'ODE doit être satisfaite de l'intention de résider dans la communauté du candidat est véritable.	10
---	----

6- Points Bonus (15 maximum)

Travail ou études antérieurs dans la communauté: • 1 an d'études et/ou travail dans la communauté • 2 ans d'études et/ou travail dans la communauté • 3 ans d'études et/ou travail dans la communauté	2 4 6
Liens avec la Communauté: • Le candidat a actuellement un ou plusieurs membres de sa famille proche vivant dans la communauté (depuis au moins 12 mois) et qui sont des résidents permanents ou des citoyens canadiens • Le candidat a une expérience de bénévolat ou un réseau professionnel au sein de la communauté • Preuve de la location ou de propriété immobilière dans la communauté	2 2 2
Époux ou conjoint de fait du candidat: • L'époux ou conjoint de fait du candidat a une expérience de travail ou d'étude (6 mois minimum) dans la communauté.	3